



Erreur sur Avis retention permis de conduire

Par **Montoya26**, le **11/08/2019** à **18:02**

Bonjour .

Je me suis fait contrôler en date du 10/08 , suite à cela un test salivaire a etait effectuer , qui ces avérer positif , du coups retrait de permis .

Suite à cela en relisant l'avis de retention je me rend compte que la date de la prise salivaire a etait date au 09/08 , soit la veille de mon contrôle.

Je voulais donc savoir si cela était considéré comme un vice de procedure.

Merci